Permanence de livraison

Chaque adhérent tient 3 fois par an une permanence de livraison :

 Arriver à 17h50 pour se présenter aux producteurs et aider à leur installation.

 En fin de livraison, voir avec les producteurs si tout a été livré et demander aux producteurs de partir : 18h30 c’est l’heure !
Si un panier n’a pas été récupéré, téléphoner à l’adhérent (numéro sur la feuille d’émargement que vous recevez par mail) pour s’organiser.

 S’assurer de la « propreté » des lieux après la livraison.

Bien évidemment, tous les adhérents présents peuvent aider le responsable de livraison et les producteurs ! **Merci pour votre coopération.**

# Afin de s’inscrire aux permanences de distribution des paniers de la Leze, voici la marche à suivre :

1. Connectez-vous comme d’habitude sur le site.



1. Sur le site, cliquer sur le menu « Permanences de livraison ».



1. Vous arrivez sur cette page



1. Je clique sur « m’inscrire »



Je peux aussi inscrire mon co-adhérent

1. Et je peux aussi cliquer sur me désinscrire

